



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lycées

Question au Gouvernement n° 1214

Texte de la question

## RAPPORT SUR LA VIE LYCÉENNE

M. le président. La parole est à Mme Anne-Lise Dufour-Tonini, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée chargée de la réussite éducative. Alors que, sur tous les bancs de cet hémicycle, nous déplorons un fort taux d'abstention à chaque scrutin électoral et un certain manque d'esprit civique, alors que nous constatons, dans nos villes et dans nos villages, la difficulté du secteur associatif à se renouveler et à se renforcer, la question de la vie lycéenne est centrale pour la vitalité démocratique de notre pays.

Un peu plus de vingt ans après les premières dispositions visant à permettre sa mise en œuvre et son expression, la vie lycéenne, qui vise à former de jeunes citoyens responsables et éclairés, mérite bien ce mouvement de redynamisation et de revalorisation que vous souhaitez impulser dans le cadre d'un « acte II ».

La mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier sur le sujet m'a permis de rencontrer bon nombre des acteurs de la vie lycéenne en France.

Un constat s'impose : les énergies citoyennes ne demandent qu'à s'exprimer chez les lycéens, lesquels se heurtent à une grande disparité dans l'application des textes pourtant nombreux et complets qui régissent et organisent la vie lycéenne au sein des établissements scolaires.

Certains lycées se caractérisent par une mobilisation formidable de la communauté éducative qui permet aux lycéens de s'impliquer réellement dans la vie et le fonctionnement de leurs établissements. Dans ces lycées, ce sont de vraies consciences citoyennes qui se forgent grâce à la prise en compte pleine et entière de l'avis des élèves, grâce à l'apprentissage de la responsabilité et de la prise de décision partagée.

Dans d'autres, malheureusement, l'absence de cette vie lycéenne telle que je viens de la décrire est synonyme de découragement, d'impatience, voire de frustration. De jeunes citoyens en construction se trouvent exclus de la vie et du fonctionnement de leurs établissements, malgré une envie sincère et bienveillante de leur part de s'impliquer et de s'engager.

C'est tout le sens et l'objectif des semaines de l'engagement lycéen, que vous avez souhaité mettre en œuvre afin de promouvoir la vie lycéenne.

Madame la ministre, au terme de ces semaines de l'engagement lycéen, quelles mesures comptez-vous prendre pour permettre de concrétiser cet acte II de la vie lycéenne et, au final, de rendre effective la démocratie lycéenne ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la réussite éducative.

Mme George Pau-Langevin, *ministre déléguée chargée de la réussite éducative*. Madame la députée, la vie lycéenne avait effectivement été organisée dès 1989 par Lionel Jospin pour apaiser le climat dans les établissements, donner aux jeunes la possibilité de s'expliquer avec les adultes sur le fonctionnement des établissements et sur la vie en général, bref pour développer l'engagement citoyen.

Malheureusement, au fil des années, on s'est rendu compte que les structures mises en place ne fonctionnaient pas comme on l'aurait souhaité. Vous avez eu l'occasion de faire un état des lieux extrêmement intéressant et important et de formuler des propositions qui le sont tout autant, lesquelles visent à redynamiser la vie lycéenne.

À la suite de ce rapport, des semaines de l'engagement lycéen ont eu lieu dans de nombreux établissements ; les jeunes ont été amenés à s'exprimer. Nous allons par ailleurs, madame Dufour-Tonini, lancer des concertations sur vos propositions. Dans les académies, des moments de débat permettront aux jeunes de s'exprimer. Avec Vincent Peillon, nous avons affiché dans les établissements scolaires la charte de la laïcité. Nous avons aussi fait en sorte que les élèves soient conscients de la morale laïque.

Il faut que les jeunes de ce pays sachent que le Président de la République a fait de la jeunesse sa priorité. Par conséquent, la parole des jeunes sur ce qui les concerne est quelque chose d'important ; ils ne doivent pas hésiter à s'exprimer. Il faut que les enseignants continuent à les inciter à le faire. C'est une manière d'apprendre la citoyenneté qui sera dorénavant importante pour notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anne-Lise Dufour-Tonini](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1214

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Réussite éducative

**Ministère attributaire :** Réussite éducative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2013](#)